



Porter atteinte à l'honneur

Par **s0727**, le **10/05/2008** à **12:27**

Bonjour, je vais vous relater quelques faits et je souhaiterai savoir si je peux intanter une action en justice pour faire valoir mes droits.

Des calomnies sont dites sur moi, et cela dure plus de 5 ans , qui porte atteinte sur mon honneur et sur ma vie.

Le pbs est que se sont des ragots qui sont dites les un au autres jusqu'a que ça arrive a mon oreille. Ceux ci dit, aucun temoignage ne peut etre fait car ses pesonnes ne prendrons pas la responsabiliter de pouvoir passer en justice.

Voila en gros ce qui se passe et pendant ce temps je laisse les gens me denigrer. Je ne sais meme pas qui sa peut etre, mais l'origine des calomnies je la connais.

Que puis-je faire?